

52
7: Tinel
2.3.59
7

**SOCIÉTÉ
NATIONALE**
des
**CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**

RECTIFICATIF N° 2
A LA NOTE GÉNÉRALE

D 54

du 1^{er} janvier 1952

« Fonctions et organisation de la Direction du
Matériel et de la Traction ».

404LM001/23

D

DISTRIBUTION

DR

Paris, le 1^{er} janvier 1959.

Modifications à faire à la plume :

Page 1 — Cartouche de distribution.

Au lieu de : « SR »,
il faut : « DR ».

Page 2.

Ajouter à la fin du paragraphe I :

« — Contrôle de l'utilisation et de la consommation des combustibles et de l'énergie électrique de traction ».

Page 4.

Supprimer le paragraphe « X — Combustibles ».

Titre B — ORGANISATION.

il y a : « — la Division des Etudes »,
il faut : « — la Division des Etudes (Affaires Générales) ».

En outre, inscrire le numéro et la date de ce rectificatif sous le cartouche de distribution.

Le Directeur Général,
Ph. DARGEOU.